



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



NOTICE D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE HENRY PEYRET

Rentrée 2022-2023

Inscriptions des enfants nés en 2019 ainsi que les nouveaux arrivants dans la commune. Les enfants passant de GS en CP n'ont pas besoin d'être inscrits à nouveau.

Seuls les enfants nés entre le 1^{er} Janvier 2019 et le 31 Décembre 2019 seront inscrits en PETITE SECTION DE MATERNELLE. Il ne sera pas accordé de dérogation pour les enfants nés en 2020.

INSCRIPTION EN MAIRIE

Pour inscrire votre enfant à l'école vous devez dans un premier temps vous rendre en mairie, le plus tôt possible, avec les documents suivants :

- Le livret de famille ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Un justificatif de domicile
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique (carnet de santé).
- Copie du jugement de divorce ou de séparation précisant l'autorité parentale.
- Certificat de radiation de l'école précédente si votre enfant était scolarisé dans une autre école.
- Le dossier à remplir disponible sur le site internet de la commune.
- <https://www.courson-monteloup.fr/ecole>

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Madame LAMBERT vous contactera pour convenir d'un rendez-vous afin de valider votre inscription.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école, Mme LAMBERT lors de cette rencontre.

Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune :

<https://www.courson-monteloup.fr/ecole>



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



ÉCOLE HENRY PEYRET

Place des Tilleuls

DIRECTRICE et ENSEIGNANTE MATERNELLE

Madame LAMBERT Delphine

N° Tel : 07 65 17 85 14

HORAIRES D'OUVERTURE DU PORTAIL

Lundi, Mardi Jeudi, Vendredi : 8h20 et 13h20

HORAIRES DES COURS

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

HORAIRES DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Lundi, Mardi, Jeudi : 17h-18h Les enfants seront obligatoirement inscrits au goûter.



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SERVICES PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2022 2023

☎ 01 69 94 07 01

ENFANT

Classe (à la rentrée) :

Nom :

Prénom (s) :

Sexe :

F

M

Né(e) le :

à :

Adresse :

PERE

Nom – Prénom :

Adresse :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Tel travail :

Portable :

Adresse Mail :

MERE

Nom de Jeune fille et Nom d'usage– Prénom :

Adresse :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Tel travail :

Portable :

Adresse Mail :

Pour les parents séparés ou divorcés, merci de joindre une copie du jugement concernant l'autorité parentale



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



ASSURANCE

Compagnie Assurance :

Adresse :

N° Contrat :

ALLERGIE

Votre enfant **NOM :**

PRENOMS :

o - a une allergie connue :

: NON

: OUI

Si oui, merci de préciser :

- Alimentaire :
- Médicamenteuse :
- Autre :

o - a une affection particulière connue : NON

: OUI

Si oui, merci de préciser laquelle :

NOM du MÉDECIN TRAITANT :

ADRESSE :

TEL :

P.A.I. : PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Dans le cas d'allergie alimentaire, ou affection particulière, il faut établir un P.A.I.

Le dossier est à retirer en Juin auprès de la directrice. Il doit être rempli par le médecin traitant et transmis au médecin scolaire afin d'être validé pour le premier jour de la rentrée.



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,
responsable légal de l'enfant.....

Accepte que mon enfant soit photographié et donne autorisation à la mairie de Courson Monteloup d'utiliser les clichés pour sa communication.

Autorise mon enfant, à participer à toutes les activités organisées par la mairie de Courson Monteloup, y compris les sorties.

Autorise les animateurs et le médecin consulté, en cas d'accident, à prendre toutes les dispositions rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale).

Autorise mon enfant, en classe de à rentrer seul(e) :

- à l'issue de la classe à 11h30 à 16h30
- ou à l'issue du goûter à 17h
- ou à l'issue de l'étude surveillée à 18h .

Autorise les personnes désignées ci-dessous (autre que les parents) à récupérer mon enfant :

- à l'issue de la classe à 11h30 à 16h30
- ou à l'issue du goûter à 17h
- ou à l'issue de l'étude surveillée à 18h .

Monsieur ou Madame

Adresse :

Téléphone :

Monsieur ou Madame

Adresse :

Téléphone :

Monsieur ou Madame

Adresse :

Téléphone :

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

DATE ET SIGNATURE DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau
MAIRIE DE COURSON MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)
☎ 01 64 58 90 01
Monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>



DOSSIER D'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES RENTRÉE 2022-2023

Je vous remercie de bien vouloir compléter ces tableaux d'inscription nous permettant d'avoir les informations nécessaires à la facturation et d'établir un prévisionnel de fréquentation pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions dès le premier jour de la rentrée.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

GARDERIE PERISCOLAIRE :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	OCCASIONNELLEMENT
MATIN 7h30-8h20					
SOIR 17h00-18h30					

RESTAURATION SCOLAIRE :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	OCCASIONNELLEMENT
DEJEUNERS 11h30-13h20					
GOUTERS 16h30-17h00					

Repas sans porc

Si votre enfant fréquente **OCCASIONNELLEMENT LA RESTAURATION SCOLAIRE**, je vous rappelle qu'il vous faut l'inscrire sur le **PORTAIL FAMILLE**, le mardi précédent avant 9H.

Pour tous les autres, les **MODIFICATIONS** doivent être effectuées également le mardi précédent avant 9h.



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau
MAIRIE DE COURSON MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)
☎ 01 64 58 90 01
Monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>



ETUDE SURVEILLÉE

Cochez-le ou les jours de présence souhaitée ci-dessous :

ÉTUDE SURVEILLÉE	LUNDI	MARDI	JEUDI
Premier Trimestre			
Deuxième Trimestre			
Troisième Trimestre			

À l'issue de l'étude surveillée, mon enfant :

Rejoint la garderie : OUI NON

Part seul : OUI NON

Est pris en charge par :
Veuillez remplir l'autorisation parentale.

DATE ET SIGNATURES DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau
MAIRIE DE COURSON MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)
☎ 01 64 58 90 01
Monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>



INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE PREMIERE SEMAINE Rentrée 2022/2023

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer l'accueil de votre enfant durant la semaine de la rentrée scolaire, je vous remercie de m'informer de sa présence à la cantine et au goûter :

NOM :

PRENOM :

CLASSE

DÉJEUNER

GOÛTER

Judi 01/09/2022
Vendredi 02/09/2022

Repas sans porc

DATE ET SIGNATURES DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau
MAIRIE DE COURSON MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)
☎ 01 64 58 90 01
Monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>



TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES DE COURSON MONTELOUP

ANNÉE SCOLAIRE 2022 2023

Restaurant scolaire

Repas Élémentaire	4.24 €
Repas Maternelle	4.21 €
Repas exceptionnel (non commandé) Élémentaire	4.66 €
Repas exceptionnel (non commandé) Maternelle	4.63 €

Garderie

Goûter	1.56 €
garderie matin et soir le quart d'heure	0.53 €
Départ après 18h30 / le quart d'heure	15.52 €

PAI

Présence Repas - Goûter	2.08 €
-------------------------	--------

Etude Surveillée

Par trimestre, payable d'avance	51.74 €
---------------------------------	---------

Tarif au 26/04/2022, sous réserve de modifications lors d'un prochain conseil municipal



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



LINGE DE TABLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE Rentrée 2022/2023

Madame, Monsieur,

Afin de réduire la production de déchets de consommables, et réaliser quelques économies substantielles, nous demandons aux parents d'apporter un bavoir en tissu pour les enfants de maternelle et une serviette en tissu pour les enfants de l'élémentaire.

En effet, la mairie cesse les commandes de serviettes à jeter.

L'enfant l'apportera dans son cartable le lundi matin et la ramènera à la maison le vendredi soir. Il est important que le nom de votre enfant soit marqué sur sa serviette. Des casiers individuels, par classe, vont être installés, dans le réfectoire, les enfants y rangeront leur serviette dans la case portant son prénom.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COMPRÉHENSION POUR CETTE ORGANISATION.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

**DATE ET SIGNATURES DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)**



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau
MAIRIE DE COURSON MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)
☎ 01 64 58 90 01
Monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>



RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Rentrée 2022/2023

Madame, Monsieur,

Suite à de nombreuses plaintes de parents concernant la multiplication de contagions scolaires, nous vous informons que tout enfant présentant des signes de fièvre, ou maladie contagieuse, verra ses parents contactés pour le récupérer immédiatement.

Nous insistons sur ce problème car certains parents administrent du paracétamol avant de venir déposer leur enfant à l'école, masquant temporairement les symptômes.

Votre enfant est févreux ? Gardez-le au chaud au domicile.

Nous vous remercions de votre compréhension.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

DATE ET SIGNATURES DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



Canton de Dourdan - Arrondissement de Palaiseau
MAIRIE DE COURSON MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)
☎ 01 64 58 90 01
Monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>



FICHE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES RENTÉE 2022-2023

ETUDE SURVEILLÉE

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

Cochez le ou les jours ci-dessous :

ÉTUDE SURVEILLÉE	LUNDI	MARDI	JEUDI
Premier Trimestre			
Deuxième Trimestre			
Troisième Trimestre			

À l'issue de l'étude surveillée, mon enfant :

Rejoint la garderie : OUI NON

Part seul : OUI NON

Est pris en charge par :
Veuillez remplir l'autorisation parentale.

DATE ET SIGNATURES DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)